

Annexe 2 – Processus et coût de la labellisation

« Engagé pour la Qualité de l'air » - EPQA



1. Processus de labellisation

1.1. Introduction

La pollution de l'air, qu'elle soit extérieure ou intérieure, a montré son lot de conséquences :

- Environnementales : altération de la photosynthèse, pluies acides, diminution de la couche d'ozone, réchauffement climatique, effet de serre, phénomènes climatiques - incendies, tornades, ouragans, sécheresses, inondations - ...
- Sanitaires : la perte d'espérance de vie - au moins 8 mois - et la mortalité prématurée - 40 000 personnes par an, le développement d'allergies, de maladies cardiovasculaires, respiratoires, du cancer du poumon ainsi que des altérations génétiques¹.

¹ <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/pollution-et-sante/air/articles/pollution-atmospherique-quels-sont-les-risques>

- financières : le coût économique - frais médicaux, hospitalisations baisse de l'espérance de vie, journées de travail perdues, ... - de la pollution de l'air extérieur est estimé, a minima à 70 Mds€ par an² et à 20 Mds€ pour l'air intérieur³.

Pour inverser la tendance et provoquer une amélioration conséquente de la qualité de l'air, 50% de la solution sera apportée par la technologie et l'innovation alors que Les 50% autres viendront de l'évolution des comportements.

Qui dit « **innovation** » implique des thématiques de réflexion et le développement de projets.

C'est la raison pour laquelle le **label EPQA** – « ENGAGE pour la Qualité de l'air » incite les entreprises à recruter des étudiants en master, doctorants ou post docs intéressés par cette thématique de la qualité de l'air afin de collaborer sur des projets liés à l'amélioration de la qualité d'air.

Cette démarche est sociétale par son caractère intergénérationnel.

1.2. Processus

- Signature du contrat entre R Lab et l'entreprise qui s'engage à **recruter un(e) étudiant(e) ou un binôme d'étudiant(e)s** intéressés à développer des solutions pour améliorer la qualité d'air
- Sélection du **tuteur sénior expérimenté** qui accompagnera les étudiants tout au long du projet
- Si la sélection de l'étudiant est déjà réalisée, mentionner son nom et le sujet qu'il traitera avec son tuteur
- Sinon sélection d'un sujet de projet lié la qualité de l'air
- Mentionner à R Lab dès la création du binôme tuteur-étudiants constitué et démarrage du projet
- L'Entreprise **a trois ans** pour constituer le binôme tuteur-étudiants et démarrer le dit projet
- L'entreprise s'engage à autoriser les étudiants à publier des articles dans les supports de communication du collège SEIQA : la lettre

² <https://www.senat.fr/rap/r14-610-1/r14-610-1-syn.pdf>

³ <https://www.anses.fr/fr/system/files/AUT-Ra-CoutAirInterieurSHS2014.pdf>

d'information, le linkedin SEIQA, lors de webinaires co-organisés avec l'entreprise

- **exposer les avancées du projet** lors de la matinale annuelle du [collège SEIQA](#) en fonction du degré de confidentialité du projet

2. Coût de la labellisation EPQA

L'entreprise doit régler le droit de licence du label et sa participation au fonctionnement du collège SEIQA.

Le paiement de droits de licence annuel pour le label débute dès la signature du contrat à raison de 990€ HT et ce pour les 3 années de la durée de ce contrat.

3. Participation annuelle au fonctionnement du collège SEIQA

Membre associé

- **1 à 10 salariés** : 399€ HT
- **11 à 50 salariés** : 699€ HT
- **51 à 500 salariés** : 1199€ HT
- **+ de 500 salariés** : 15 000€ HT